



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Tous les jours, des pesées sont effectuées sur les restes alimentaires non consommés et destinés à être jetés.

Les données moyennes calculées chaque mois regroupent quatre pesées :

- pertes alimentaires des élèves du CP au CE2 (aliments distribués non consommés)
- pertes alimentaires des élèves de CM1 à la 3^e et les adultes (aliments distribués non consommés)
- pertes alimentaires de pain
- pertes alimentaires en cuisine (aliments non distribués et ne pouvant pas être redistribués les prochains jours)



PERTES ALIMENTAIRES MOYENNES PAR JOUR ET PAR PERSONNE COLLEGE FRANCIS LALLART 2019-2020

	2019	2020
Janvier	40 gr	37 gr
Février	36 gr	49 gr
Mars	38 gr	
Avril	31 gr	
Mai	38 gr	
Juin	47 gr	
Septembre	37 gr	
Octobre	43 gr	
Novembre	46 gr	
Décembre	40 gr	

PERTES ALIMENTAIRES CHAQUE JOUR MOYENNE NATIONALE (Données 2016)

- 70 GRAMMES PAR ELEVE (ELEMENTAIRE)
- 135 GRAMMES PAR COLLEGIEN